

Elections législatives. Le second tour à Saint-Nazaire

Madame, Monsieur,

Le second tour des élections législatives se tiendra dimanche 7 juillet. Saint-Nazaire, les 54 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

A ce jour, le nombre de procurations s'élevait à **2791**, 478 nouvelles demandes ont été reçues depuis dimanche. **52 006** personnes sont inscrites sur les listes électorales.

L'organisation dimanche

Les taux de participation à Saint-Nazaire seront communiqués aux rédactions par mail aux alentours de 12h et de 17h.

Les résultats s'afficheront au fur et à mesure de la soirée sur les écrans installés dans le hall de l'Hôtel de Ville et seront publiés à partir de 20h sur le site saintnazaire.fr. Nous ne diffuserons que les résultats des 54 bureaux de votes nazairiens. Nous ne serons pas en mesure de fournir les chiffres des autres communes de la circonscription. Le détail des résultats par bureau de vote vous sera également transmis par mail dans la soirée.

Vous pourrez accéder au hall de l'Hôtel de Ville et au buffet installé salle France, sur présentation d'une carte de presse ou en me prévenant en amont. Vous pourrez aussi vous installer dans la salle France pour travailler.

Pour toute demande de rendez-vous ou de réaction des candidats aux législatives merci de passer directement par leurs équipes de campagne. Le service presse de la Ville de Saint-Nazaire gère uniquement la transmission des résultats et l'éventuelle réaction de David Samzun, maire de Saint-Nazaire.

Ville de Saint-Nazaire

CONTACT

Ville de Saint-Nazaire — Service presse
presse@saintnazaire.fr